

SANTE PRECARITE

PUBLIC

Personnel soignant (médecins, para-médicaux) et travailleurs sociaux (AS, EJE, ES, ME...)

OBJECTIFS

Cette formation permettra à chaque professionnel :

- d'acquérir un regard croisé sur la spécificité de l'accès aux soins de cette population afin d'améliorer l'articulation du sanitaire et du social
- d'acquérir un langage commun aux deux secteurs d'activités
- d'approfondir ses connaissances sur les spécificités et sur le contexte législatif réglementant l'accès aux soins des personnes en situation de précarité
- de s'approprier les modalités spécifiques d'accompagnement vers les soins préconisés dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de précarité.
- d'acquérir des outils d'accompagnement spécifiques à ces populations .

PROGRAMME

- **Les inégalités de santé en France : IRTS Aquitaine**
- **Définition des concepts : de qui parle-t-on ? : IRTS Aquitaine**
 - santé,
 - précarité , pauvreté, exclusion,
 - processus de désocialisation,
 - indicateurs de souffrance psychosociale.
- **Les spécificités en terme d'accès aux soins des personnes en situation de précarité : IRTS Aquitaine**
 - particularités d'accès aux soins des personnes en situation de précarité,
 - préparation de la dernière journée de formation : travail sur des études de cas.
- **Les dispositifs d'accès aux soins des personnes en situation de précarité Table ronde**
 - le PRAPS : DDASS 33
 - les Ateliers santé ville : CREAHI
 - l'éducation pour la santé : Maison Départementale de la Santé 33
- **Les prises en charge spécifiques**
 - **les** consultations auprès des sans papiers et personnes vivant en squatt : Médecins du Monde
 - les PASS : Equipe du Centre d'Albret (bilan des PASS , exemple du Centre d'Albret)
 - les équipes mobiles de psychiatrie : Alain MERCUEL, St Anne PARIS
 - les maraudes : Samu Social
- **Analyse « d'études de cas » amenées par les stagiaires**

INFORMATIONS PRATIQUES

- durée : 5 jours de 6 heures (de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
- tarif 2012 : **500 €**

L'ouverture du stage est conditionnée à un nombre suffisant d'inscrits. Un calendrier sera alors défini et vous sera transmis